

Conditions de réservation

Inscription :

Toute inscription implique le versement, à titre d'acompte d'une somme égale à 20% du prix du voyage ou du séjour suivi du dernier versement qui doit être effectué 60 jours avant la date de départ.

En cas de réservation intervenant moins de 60 jours avant le départ le versement de la totalité sera nécessaire et une date butoir sera donnée comme limite.

Vous avez 3 différentes méthodes de paiement :

1 - Vous pouvez remplir le formulaire pour cartes bancaires joint **VISA ou MASTERCARD** puis le scanner et l'envoyer en pièce jointe. Ce formulaire vous sera communiqué en même temps que votre facture.

2 – Au lieu de remplir et de renvoyer le formulaire, vous pouvez également, si vous le désirez, payer en utilisant notre portail internet sécurisé (si vous choisissez cette méthode nous vous enverrons les instructions nécessaires).

Merci de noter que les paiements par cartes bancaires (méthodes 1 & 2) entraînent une charge supplémentaire de 2.50% sur le total (ajouté par notre agence au moment de la transaction).

Nous n'acceptons pas les cartes AMERICAN EXPRESS

3 - Vous avez aussi la possibilité de payer par versement direct sur notre compte en Australie. Dans ce cas, consultez votre banque pour connaître le montant des frais de virement qu'elle vous retiendra (ces frais seront à votre charge). Les détails de notre compte en banque vous seront communiqués lors de l'envoi de votre facture.

Merci de noter que pour les montants inférieurs à AU\$500, le paiement du total sera requis.

Les tarifs et la disponibilité peuvent évoluer durant le processus d'achat, c'est pourquoi nous ne garantissons pas le prix avant la fin de la transaction.

Modification demandée par le client :

Toute modification de programme intervenant à la demande du client après la confirmation des prestations demandées entraînera la facturation de AU\$60 de frais par modification en plus d'éventuels frais d'annulation.

Annulation du fait du client :

Toute annulation du fait du client entraînera la perception par Rendez-vous Futé des indemnités suivantes en plus des frais d'annulation et/ou autres charges imposées par le prestataire:

*10% du montant total n'est pas remboursable.

*Entre 45 et 31 jours avant le départ: 25% du montant du voyage

*Entre 30 et 15 jours avant le départ: 50% du montant du voyage

*Entre 14 et 8 jours avant le départ: 75% du montant du voyage

*Moins de 8 jours du départ: 100% du montant du voyage

Rendez-vous Futé ne peut être tenu responsable du défaut d'enregistrement des clients:

Lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans les documents de voyage. En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu du départ du voyage il sera retenu 100% du voyage. Tout voyage interrompu ou abrégé ou toute prestation terrestre non consommée du fait du participant pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement.

Responsabilité :

Rendez-vous Futé ne peut être considérée comme responsable des modifications d'horaires ou d'itinéraires, de la suppression d'une partie du programme ou de l'annulation d'un départ provoquées par des événements extérieurs tels que des grèves, incidents techniques, intempéries, décisions des autorités en Australie et autres cas de force majeure ou un nombre insuffisant de passagers.

Notez :

Il est fortement conseillé de souscrire à une assurance complémentaire couvrant les risques d'annulation, les frais de rapatriement, d'hospitalisation et de frais médicaux. Vous pouvez consulter notre site à la page d'accueil et cliquez sur **Assurance Voyage**.

Certains de nos prestataires demandent la présentation du certificat d'assurance voyage au moment de la prise en charge de leurs clients.

Si un client ne peut pas présenter ce document, ils sont en droit de refuser cette prise en charge.

Dans un tel cas, 100% du montant de la prestation n'est pas remboursable.

Nous vous conseillons de vous renseigner sur votre (vos) région(s) de destination avant votre départ (climat, géographie, etc.....)